

**Article L. 441-1 alinéa 3 de la loi du 6 Août 2015 — Décret n° 2016-230 du 26 février 2016**

**HONORAIRES DE LA SELARL Stéphane BERTOUX, Hannan GUENDOUZ, Stéphanie VILLETTE et Karine DUVERNIER, Notaires  
(Hors débours)**

Certaines prestations peuvent faire l'objet d'analyses et de recherches particulières dont le degré de difficulté implique une tarification particulière liée à leur technicité et au temps passé

	<b>Montant hors taxes</b>	<b>Montant TTC**</b>
<b>DROIT IMMOBILIER</b>		
Honoraires de négociation	Voir tarif spécifique affiché	
Honoraires de négociation bail d'habitation	25 % d'un mois de loyer	30 % d'un mois de loyer
Avis de valeur avec visite (biens courants)	250 €	300 €
Avis de valeur propriété de grande superficie et/ ou biens spécifiques	Sur devis	Sur devis
Avis de valeur bien professionnel ou spécifique	Sur devis	Sur devis
Promesse unilatérale de vente (sauf bien particulier)	200 €	240 €
<b>DROIT COMMERCIAL</b>		
Cession de fonds de commerce	1.500 € + 1,5 % du prix	1.800 € + 1,8 % du prix
Bail commercial (sauf ajustement lié au dossier si loyer mensuel > 10.000€)	1 mois de loyer (minimum 1000 €)	1 mois de loyer (+ TVA) (minimum 1200 €)
Cession de droit au bail	1.200 € + 1,5 % du prix	1.440 € + 1,8 % du prix
<b>DROIT DES SOCIETES</b>		
Rédaction des statuts (société civile familiale sans particularités)	800 €	960 €
Rédaction des statuts autre société	Sur devis	Sur devis
Secrétariat juridique société	Sur devis	Sur devis
Modification statutaire	Sur devis	Sur devis
Dissolution / Liquidation société sans partage	Sur devis	Sur devis
Cession de droits sociaux	750 € + 1,5 % du prix	900 € + 1,8 % du prix
<b>FISCALITE</b>		
Déclaration de revenus (hors mandat de gestion et succession)	100 € + 100 € par immeuble (si revenus fonciers)	120 € + 120 € par immeuble
Déclaration IFI	500 €	600 €
Déclaration de plus-value de cession de titres	Sur devis	Sur devis
<b>FAMILLE</b>		
Règlement de factures (par facture)	Voir tarif spécifique	
Déblocage des comptes bancaires (sur les sommes débloquées)	Voir tarif spécifique	
Déblocage des capitaux d'assurances vie (sur les sommes débloquées)	Voir tarif spécifique	
Dossier de licenciement salarié CESU	500 € par salarié	600 € par salarié
<b>AUTRES</b>		
Procuration sous seing privé	20 €	24 €
Dépôt d'acte	Sur devis	Sur devis
Honoraires de gestion locative hors option	6,5% des loyers encaissés	7,8 % des loyers encaissés
Testament olographe	Sur devis	Sur devis
Autres actes non tarifés	Sur devis	Sur devis
Consultation (par heure et selon la difficulté) R444-3 du Décret N° 2016-230 du 26 février 2016, article annexe 4-9	Sur devis	Sur devis

\*\*Taux de TVA en vigueur : 20 %

## **Remise des émoluments**

En application des dispositions des articles L 444-2, A 444-174, R 444-10 et R 444-10-1 du Code de commerce

Lorsque la nature des biens transmis et la nature de la transmission le permettent au sens de ces articles, une remise de la part d'émolument excédant le seuil de 200 000 € d'émolument peut être librement convenu entre l'étude et le client.

Le taux de cette remise tient compte à la fois de la qualité de la relation d'affaires du client avec l'étude, et du travail à réaliser pour le dossier concerné en termes de compétence, complexité et de durée.